LA MONTAGNE

# Saint-Dizier-Masbaraud. L’étang sera enfin mis en eau dans six mois

Article publié le 15 janvier 2025 à 05h00

Le maire, Joël Royère, et son adjointe, Christine Saladin, ont présenté de concert l’action communale passée et à venir. © Droits réservés

**Saint-Dizier-Masbaraud. L’étang sera enfin mis en eau dans six mois.** La cérémonie de vœux de la municipalité conduite par le maire, Joël Royère, et sa première adjointe, Christine Saladin, a été comme de coutume, l’occasion de revenir sur les actions passées de la commune mais aussi de présenter les chantiers à poursuivre et ceux qui vont débuter dans les mois à venir.

### 18 habitants de plus en deux ans

Aux côtés d’une partie de son équipe, et en présence d’autres élus (*), le duo a tout d’abord

salué les nouveaux arrivants dans l’équipe d’agents municipaux ainsi que les bénévoles qui permettent de faire fonctionner la bibliothèque. Après avoir cité quelques services de la mairie et rappelé que le nombre d’habitants était passé de 1.134 en 2022 à 1.152 en 2024, le maire et sa première adjointe ont listé les équipements mis en place et les chantiers réalisés au fil des mois passés. A savoir, entre autres, les travaux conduits sur le plan d’eau pour un coût de 612.623 €, site qui devrait être mis en eau à la mi-juin. Des aménagements de loisirs et d’accueil devraient voir le jour aux abords, dont un parcours de santé financé par les Amis de l’école pour 8.500 €.

Au-delà des travaux d’entretiens du patrimoine communal, et des outils (54.137 € au total), il a été annoncé que grâce à une subvention de 5.000 € des équipements récréatifs seront mis en place à l’attention des enfants. L’occasion de rappeler que la commune prend en charge les frais de transport pour les sorties à la piscine et les voyages scolaires (en 2024 le montant était de 7.281 €).

Les élus ont évoqué le projet de lotissement du Maucoudert, dont le coût d’étude est de 26.226 €. Le permis d’aménager a été accordé pour 20 lots sur 18.869 m2. Dans la liste des investissements à venir ont aussi été cités : l’aménagement des bourgs de Saint-Dizier-Leyrenne et Masbaraud-Mérignat, l’entretien de la deuxième lagune de Saint-Dizier-Leyrenne, la poursuite de l’amélioration de la chaufferie.

Concernant le cabinet médical de Saint-Dizier, le maire a salué l’arrivée de de Laure Bouteille, orthophoniste et a, une nouvelle fois, souligné le fait que la commune était toujours en recherche d’un médecin.

Enfin sur le registre culturel, il a confirmé que les fouilles archéologiques sur le site de Murat étaient terminées et qu’elles ont permis de faire d’intéressantes découvertes. Avant de terminer sur les animations et ateliers proposés par les associations.

(*) En présence, notamment de Jean-Jacques Lozach, sénateur, et de Sylvain Gaudy, président de la com-com Creuse Sud-Ouest.